



# FÉDÉRATION GÉNÉRALE DES RETRAITÉS DE LA FONCTION PUBLIQUE

20 Rue VIGNON

75009 PARIS

Site internet : [fgrfp.org](http://fgrfp.org)

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Loi sur l'adaptation de la société au vieillissement

**2007... 2011... 2014... 2015... 2016... ?**

Depuis 2007 une loi sur la perte d'autonomie a été promise et remise d'année en année. En 2011, malgré l'intense travail mené à l'initiative de Roselyne Bachelot, le projet est abandonné. Sous la direction de Michèle Delaunay, ministre des personnes âgées et de l'autonomie dans le gouvernement Ayrault, trois rapports et deux mois de concertation et d'échanges ont abouti à un projet de loi qui aurait dû être adopté fin 2014 pour être appliqué dès le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Les deux remaniements ministériels (qui ont vu Michèle Delaunay remplacée par Laurence Rossignol, secrétaire d'État à la famille, aux personnes âgées et à l'autonomie) ont retardé le processus.

La loi a été adoptée par l'assemblée nationale et transmise au sénat le 17 septembre 2014. Elle ne figure toujours pas à l'agenda du sénat.

Alors que Laurence Rossignol vient d'assurer les organisations syndicales de retraités que la loi entrerait en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2015, le Premier Ministre, dans son agenda des réformes, la prévoit au premier trimestre 2016.

**Jusqu'à quand cela va-t-il durer ?**

Plus d'1,2 million de personnes relevant de l'APA, plus de 4,3 millions de personnes aidant un de leurs proches attendent une loi améliorant leur situation. Les retraités imposables payent une contribution destinée à financer cette loi, et depuis près de deux ans qu'elle existe cette contribution a été détournée de sa destination, alors que les besoins sont immenses.

**Tout retard constitue une forme de mépris à leur égard.**

Considérant que cette loi contient des aspects positifs, malgré ses insuffisances, la FGR-FP, comme d'autres organisations de retraités, demande sa mise en œuvre le plus rapidement possible.

La FGR-FP va s'adresser solennellement au Premier Ministre pour demander l'accélération du calendrier.

Paris, le 17 décembre 2014

Contact : FGRFP 20 rue Vignon 75009 PARIS

[fgrfp@wanadoo.fr](mailto:fgrfp@wanadoo.fr)

☎ : 01 47 42 80 13